



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Remise du Mérite cantonal vaudois

Pour la cinquième fois, le Conseil d'Etat a remis ce jour le Mérite cantonal vaudois, distinction officielle destinée aux personnes dont l'activité contribue dans une mesure significative au rayonnement du canton. Il a ainsi honoré quatre personnalités: Gil Roman, danseur et chorégraphe, Martine Monnat, médecin, Jérôme Aké Béda, sommelier et maître d'hôtel, Vera Michalski-Hoffmann, éditrice et mécène culturelle.

Institué en 2006, le Mérite cantonal vaudois est une distinction officielle créée aux fins d'honorer toute personne dont l'activité rejaillit sur le canton de Vaud dans une mesure exceptionnelle, et contribue ainsi d'une façon significative au rayonnement de l'Etat.

Lors d'une cérémonie qui s'est tenue au Parlement vaudois, le Conseil d'Etat a remis le Mérite cantonal vaudois à Gil Roman. L'actuel directeur du Bédart Ballet Lausanne se voit distingué pour sa contribution remarquable à la chorégraphie et à la danse. Martine Monnat se voit également honorée pour son engagement en tant que médecin de rue, de même que Jérôme Aké Béda, grand sommelier et maître d'hôtel, et Vera Michalski-Hoffmann, fondatrice de plusieurs maisons d'édition et mécène culturelle.

Au travers d'allocutions et d'hommages prononcés par ses membres, le Conseil d'Etat a exprimé aux quatre récipiendaires sa reconnaissance et sa fierté, au nom des autorités et du peuple vaudois.

Le Mérite cantonal revêt un caractère purement honorifique. Les récipiendaires reçoivent chacun un chèque de 5000 francs destiné à une institution ou une œuvre d'utilité publique de leur choix.

[Portraits vidéo des récipiendaires du Mérite cantonal 2019](#)

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 novembre 2019

